Fédération des clubs d'aînés du canton de Genève

Autor(en): **Maillard, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 9

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829889

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Fédération des clubs d'aînés du canton de Genève

C'est le 14 mai dernier que s'est tenue, au Club des aînés du Seujet, l'assemblée générale de la Fédération genevoise des clubs d'aînés. 24 clubs étaient représentés.

Dans son rapport, la présidente, Mme Marguerite Perrelet signale deux décisions prises par le comité: l'acceptation des frontaliers dans les clubs genevois ainsi que la possibilité pour une même personne de faire partie de deux clubs. Elle relève le succès qu'a remporté le «festival des chansons» dirigé par Mlle Gründer, et remercie les animateurs de l'Hospice général et de la Ville ainsi que les samaritains.
Elle informe l'assemblée qu'après avoir assumé pendant 3 ans la charge de présidente, elle désire céder ce poste.

Dans le rapport des commissions, nous relevons les multiples activités suivantes: le tournoi de yass gagné par le club de Versoix devant celui des Asters; les cours d'anglais; le concours «Le mot le plus long»; le concours de photos; le concours de scrabble; «litter'aînés»: concours de poèmes composés par les aînés; le rallye dans le Vieux Carouge; les rencontres de tennis; le tournoi de pétanque gagné pour la troisième fois par le club de Carouge; le ski de fond; la belle réussite de la course de la fédération qui a réuni 580 personnes.

Election d'une nouvelle présidente

L'assemblée remercie Mme M. Perrelet pour tout le travail effectué pendant 3 ans et élit à la présidence Mme Claire Pittet, par ailleurs présidente du club de Carouge et cheville ouvrière de la fédération.

Divers

Mass medias
L'assemblée regrette de ne pas avoir assez bénéficié du concours des medias (TV, journaux) à l'occasion du festival des chansons. Une publicité de ce genre permettrait de stimuler la participation d'autres personnes âgées.
Elle remercie la revue «Aînés» qui régulièrement fait paraître ses communiqués.
Puis M. Décorvet donna des nouvelles de la Fédération romande dont il est le président.
La Fédération genevoise existe depuis 14 ans déjà. Nous lui souhaitons une 15e année aussi vivante et animée que les précédentes. H. Maillard

---

VAUD

Fédération vaudoise des clubs d'aînés

Concours de photos

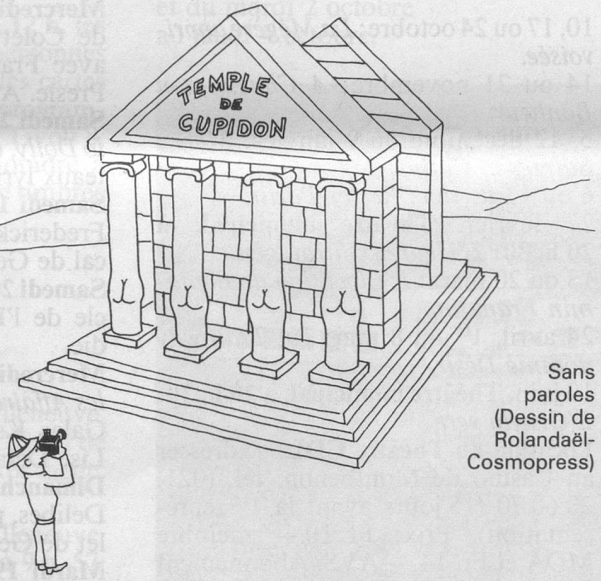

Sans paroles (Dessin de Rolandaël-Cosmopress)

But

Organisé par la Fédération vaudoise des clubs d'aînés (FVCA) et Pro Senectute Vaud en collaboration avec la Fédération romande des Fédérations et associations de clubs d'aînés (FRFCA), le secrétariat central de Pro Senectute, le journal «Aînés» et le «Radio TV je vois tout», un grand concours de photos est ouvert à toutes les personnes en âge AVS (amateurs ou professionnels).

Règlement

Envoi d'une ou de plusieurs photos noir-blanc ou couleurs, de format 13 × 18 cm, sur l'un ou plusieurs des thèmes suivants:
1. la personne âgée dans la vie de tous les jours;
2. les loisirs au 3e âge;
3. les services en faveur des retraités (aide au foyer, repas, pédicure, etc.).

Les envois doivent parvenir jusqu'au 30 novembre 1984, dernier délai, à l'adresse suivante: M. Jean Carrel, Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9.

Dix photos par thème seront sélectionnées, soit au total 30 photos. Elles seront agrandies et feront l'objet d'une exposition qui se déroulera durant le mois de mars 1985 au Centre Pierre-Mercier, avenue Florimont 24, à Lausanne.
Tous les négatifs des photos primées seront remis en prêt en vue d'une publication éventuelle.
Les gagnants de ce concours seront avisés personnellement dans le courant du mois de janvier 1985.
Une planche de prix très alléchants a été définie par les différents collaborateurs de ce concours.

Jury

Le jury se compose des personnalités suivantes:
M. Louis Décorvet, président de la FRFCA; Mme Simone Carmentrand, présidente de la FVCA; M. Jean-Louis Delacour, secrétaire romand de Pro Senectute Suisse; M. Georges Gygax, rédacteur responsable du journal «Aînés»; M. Jacques-Dominique Rouiller, rédacteur en chef du «Radio TV je vois tout»; M. André Müller, photographe; M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud; M. René Quenon, photographe.
Les participants au concours reconnaissent d'office le présent règlement et déclarent se conformer aux décisions du jury.